

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Band:** 40 (1895)  
**Heft:** 7  
  
**Rubrik:** Nouvelles et chronique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

— M. Victor Sand, de St-Gall, capitaine dans le bataillon 81, au dit lieu, a été nommé suppléant dans le tribunal militaire de la VII<sup>e</sup> division, en remplacement de M. Walter Tobler, lieutenant-colonel, à St-Gall.

— M. Sébastien Meyer, d'Ermatingen (Thurgovie), sergent, a été nommé instructeur-trompette d'infanterie pour la VIII<sup>me</sup> division.

— Le Conseil fédéral a transféré dans l'état-major général: MM. Egloff, Jacques, à Berne, major de cavalerie; Quinclet, James, à Colombier, et Keller, Hermann, à Berne, capitaines d'infanterie; Garonne, Alexis, à Lies-tal, capitaine d'artillerie; et dans la section des chemins de fer de l'état-major général: M. Nicole, Gabriel, à Viège, premier-lieutenant du génie, avec promotion au grade de capitaine.

— M. Victor Gottofrey, major d'artillerie, à Fribourg, a été transféré dans l'infanterie et mis à la disposition du canton pour son incorporation.

— Le département militaire du canton de Genève a déclaré être disposé à céder au canton de Berne, dont les bataillons 21 à 24 manquent d'officiers, les quatre officiers dont les noms suivent et qui sont surnuméraires dans le bataillon 10, savoir: MM. Edmond Heissli, premier lieutenant, à Genève; Edmond Ællen, Gaston de Morsier, Charles Leclerc, lieutenants, à Genève.

Eu égard à ces circonstances et en se basant sur la disposition de l'article 22 de la loi concernant l'organisation militaire fédérale, le Conseil fédéral a mis les officiers susmentionnés à la disposition du canton de Berne pour les incorporer.

---

## NOUVELLES ET CHRONIQUE

**Berne.** — *Grenzbesetzung von 1870.* — Nach 25 Jahren laden wir unsere Kameraden der Bataillone 59 und 60 sowie der Spezialwaffen zu einer Erinnerungsfeier ein auf Sonntag den 21. Juli 1895, nachmittags 1 Uhr nach Lyss.

Wir hoffen, dass die noch lebenden Wehrmänner der damaligen denkwürdigen Zeit zahlreich beim Appel erscheinen werden, um einige Stunden der Erinnerung und Pflege alter Waffenkameradschaft zu widmen.

*Eine Anzahl Offiziere, Unteroffiziere u. Soldaten  
der Bataillone 59 und 60.*

Programm:

1. 1 Uhr: Sammlung beim Bahnhof;
  2. Aufmarsch zu einer Ansprache von Pfarrer Ammann, gewesennem Feldprediger des Bat. 59;
  3. Verschiedene Vorträge und Pflege der Kameradschaft in ein oder zwei Lokalen, je nach der Teilnehmerzahl.
-

**Angleterre.** — *La réorganisation de l'artillerie* qui vient d'être décidée augmente d'un certain nombre d'unités le « Régiment » unique qui continue de constituer cette arme dans l'armée anglaise.

Ce régiment va s'accroître d'une batterie à cheval qui sera désignée par la lettre U — les batteries à cheval sont désignées par des lettres, — de sept batteries de campagne (batteries montées) numérotées, de 81 à 87 et de 6 compagnies d'artillerie de garnison (artillerie de forteresse) dont 4, numérotées de 37 à 40, s'ajouteront à la « division du Sud » et deux numérotées 26 et 27, seront attribuées à la « division de l'Ouest. »

Le « Régiment » d'artillerie sera donc désormais ainsi composé :

Artillerie à cheval : 21 batteries de A à U — plus un dépôt et un établissement d'équitation.

Artillerie de campagne : 87 batteries et des dépôts.

Artillerie de garnison. Division de l'Est : 26 batteries et un dépôt.

Division du Sud : 40 batteries et un dépôt.

Division de l'Ouest : 27 batteries et un dépôt à quoi il faut ajouter 10 batteries de montagne, à l'organisation desquelles il n'est pas touché.

Cette réorganisation terminée, le nombre des batteries montées ou à cheval stationnées *at home*, c'est-à-dire sur le territoire métropolitain de l'Empire britannique, sera de :

5	batteries à cheval à haut effectif (6 pièces).
5	» » à effectif réduit (4 pièces).
1	» » de dépôt.
13	batteries montées à haut effectif (6 pièces).
32	» » à effectif réduit (4 pièces).
1	» » de dépôt.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

*Guerre de 1870-1871. Paris et les batailles de la Marne.* 30 novembre-8 décembre, par Alfred DUQUET. Paris, bibliothèque Charpentier. G. Charpentier et E. Fasquelle, éditeurs, 11, rue de Grenelle, 1895. Un vol. de 380 pages, avec une carte des opérations militaires et cinq croquis. Prix, 3 fr. 50.

Ainsi que nous l'avons dit dans notre numéro du 15 mai dernier, en annonçant ce volume, nous y revenons et, cette fois, après lecture. Il en vaut certes la peine, soit comme récit du fait de guerre le plus mémorable du siège de Paris, soit comme partie marquante d'une collection de haute valeur au triple point de vue historique, critique et bibliographique.

Ce 5<sup>e</sup> volume du siège de Paris mène le lecteur depuis la bataille de Villiers, le 30 novembre, dont le volume précédent : *Paris, Thiers, le plan*